VOYAGE LECTEUR EXCLUSIF



Le grand tour de Suisse à bord de trains panoramiques



du samedi 3 au mercredi 14 juin 2023 (12 jours)



Le grand tour de Suisse Au Tigre Vanillé

INTRODUCTION

Et si vous profitiez de ce printemps pour (re) découvrir la Suisse?

Nous vous proposons un voyage au fil des plus beaux paysages des Alpes suisses en vous déplaçant au rythme agréable des trains panoramiques les plus grandioses de Suisse réunis en un seul voyage!

Au programme notamment, le trajet du Bernina Express entre Tirano et St Moritz et le trajet du Glacier Express entre St Moritz et Zermatt. Mais ce n'est pas tout, nous vous proposons également de parcourir en train le Gotthard Panorama Express entre Flüelen et Lugano, ou encore le moins connu Voralpen Express entre St Gall et Lucerne. A cela s'ajouteront des parcours en train à crémaillère qui ont fait la réputation de la Suisse : le train de la Jungfrau et bien sûr le train du Gornergrat à Zermatt.

Un voyage unique au rythme agréable du train, entre Oberland bernois, Suisse orientale, Tessin, Grisons et Valais.



LES POINTS FORTS DU VOYAGE

- Un voyage où l'on se déplace principalement en train, dans le confort de la 1ere classe
- Des trajets à bord de trains panoramiques mythiques: Golden Pass
 (Montreux Interlaken), train de la Jungfrau, Luzern Interlaken Express, Voralpen Express (St Gall Lucerne), Gotthard Panorama Express
 (Lucerne Lugano), Bernina Express (Lugano St Moritz), Glacier Express (St Moritz Zermatt), train du Gornergrat
- Un accompagnateur tout au long du séjour et des guides francophones locaux aux étapes clés (Lucerne, Schaffhouse, St Gall, Appenzell, Lugano et Grisons)
- Une fin de voyage mémorable au Gornergrat avec une vue unique face au Cervin
- Des moments libres pour profiter de votre hôtel ou flâner à votre guise dans les centres-villes
- La demi-pension sur tout le circuit (petit-déjeuner et repas de midi, sauf premier et dernier jour).
- Des hôtels confortables (catégorie 3* ou 4*), idéalement situés et proches des gares.



CARTE DE VOTRE ITINERAIRE





JOUR PAR JOUR

	Date	Itinéraire Tr	ansport	Logement	Repas
I	samedi 03.06.23	Lausanne - Interlaken	Golden Pass	Hôtel Krebs 4*	
2	dimanche 04.06.23	Interlaken : Jungfraujoch	Jungfraujoch	Hôtel Krebs 4*	BL
3	lundi 05.06.23	Interlaken - Lucerne	Luzern - Interlaken Express	Des Alpes 3*	BL
4	mardi 06.06.23	Lucerne - Chutes du Rhin - Schaffhouse	Train - bateau	Best Western Plus Hotel Bahnhof 3*	BL
5	mercredi 07.06.23	Schaffhouse - Stein am Rhein - St Gall		Walhalla 4*	BL
6	jeudi 08.06.23	St Gall : Appenzell	Train	Walhalla 4*	BL
7	vendredi 09.06.23	St Gall - Lucerne - Lugano	Voralpen + Gotthard Panorama express	Walter au Lac 3*	BL
8	samedi 10.06.23	Lugano		Walter au Lac 3*	BL
9	dimanche 11.06.23	Lugano - St Moritz	Bernina Express	Schweizerhof 4*	BL
10	lundi 12.06.23	St Moritz		Schweizerhof 4*	BL
П	mardi 13.06.23	Saint Moritz - Coire - Zermatt	Glacier Express	Hôtel Post Unique 4*	BL
12	mercredi 14.06.23	Zermatt – Gornergrat - Lausanne			В

B = petit déjeuner, L = lunch, D = dîner

PROGRAMME DETAILLE

Jour 1 : samedi 3 juin 2023 Lausanne - Montreux - Interlaken

Dans la matinée, le groupe se retrouve à la gare de Lausanne pour faire connaissance et rencontre avec votre accompagnateur, qui sera présent avec vous pendant tout le circuit. (Pour ce premier jour, prenez votre pique-nique pour le repas du midi).

Ensuite, court trajet en direction de Montreux où vous changerez de train pour votre premier trajet à bord d'un train panoramique : le Belle époque.



Ce train relie Montreux à Zweisimmen au cœur des Alpes bernoises. Vous traverserez des pâturages verdoyants où broutent paisiblement les vaches, entourés par les magnifiques sommets alpins.



Grâce à de grandes fenêtres panoramiques, vous êtes immergé dans la nature environnante pour une expérience inoubliable. Vous emprunterez ce train en version Belle Epoque pour un voyage hors du temps.

Vous arrivez alors dans la charmante ville d'Interlaken, nichée dans le paysage unique de l'Oberland bernois, entre le lac de Thoune et le lac de Brienz.



Accueil à la gare et installation à votre hôtel.

Vous partirez dans l'après-midi en car postal pour le village de Habkern, sur les hauteurs d'Interlaken. Vous y ferez une visite guidée de l'atelier de fabrication de cors des Alpes tenu par la famille Tschiemer, et apprendrez comment d'un tronc d'arbre naît un cor des Alpes, prêt à jouer.



Retour à Interlaken.

Nuit à l'hôtel Krebs.

Jour 2 : dimanche 4 juin 2023 Interlaken : Jungfrau

Le matin, vous vous rendrez à pied à la gare d'Interlaken Est pour prendre le chemin de fer de l'Oberland bernois à destination de Grindelwald Terminal.

Arrivés à Grindelwald Terminal, vous prendrez le téléphérique tricâble Eiger Express qui vous emmènera à la station Eigergletscher en seulement 15 minutes.



L'ascension vers Eigergletscher avec le téléphérique 3S ultra-moderne est une expérience incomparable. Profitez de la vue et admirez de près l'imposante face nord de l'Eiger. Au sommet, une vue fascinante sur le monde des montagnes de l'Oberland bernois vous attend dans la salle panoramique.

Ensuite, vous emprunterez le train à crémaillère qui traverse la roche jusqu'au point d'observation de la Jungfraujoch, familièrement nommé le toit de l'Europe, qui culmine à 3'454 mètres. Depuis plus de 100 ans, ce chemin de fer de la Jungfrau rejoint la plus haute gare d'Europe, au beau milieu du site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO « Alpes suisses Jungfrau-Aletsch ».



Depuis la gare de Kleine Scheidegg, le chemin de fer à crémaillère traverse la roche sur près de sept kilomètres jusqu'à la Jungfraujoch. Le tunnel permettant cet exploit a été creusé entre les années 1896 à 1912. Un arrêt dans la galerie de la montagne offre une vue spectaculaire à travers les fenêtres de la face nord de l'Eiger. Durée du trajet 47 minutes.

Au sommet, vous serez plongés dans un monde fait de glace, de neige et de roche. Des plateformes d'observation permettent de profiter au mieux de ce spectacle à couper le souffle : la vue sur le plateau suisse jusqu'aux Vosges d'un côté et le glacier d'Aletsch bordé de sommets de 4'000 mètres de l'autre.



Retour au Eigergletscher et à la Kleine Scheidegg en chemin de fer à crémaillère, et déjeuner à la Kleine Scheidegg avant de retourner avec le train Wengernalpbahn sur Lauterbrunnen puis Interlaken.



Temps libre pour flâner à Interlaken.

Nuit à l'hôtel Krebs.

Jour 3 : lundi 5 juin 2023 Interlaken - Lucerne

Après un bon petit-déjeuner, départ en bateau à destination de Giessbach et leurs imposantes cascades.



Randonnée libre près des chutes, plusieurs sentiers longent la cascade.

Admirez la vue époustouflante sur le lac de Brienz depuis le Grand Hôtel Giessbach si la terrasse est ouverte.

Au retour, vous prendrez le plus ancien funiculaire d'Europe qui vous descendra lentement jusqu'à l'embarcadère où vous partirez en croisière sur le lac de Brienz aux eaux turquoise.



Le trajet en bateau jusqu'à Brienz vous offrira de splendides point de vue sur les montagnes, les forêts denses, les ruisseaux et les cascades.



Puis, départ en train de la gare de Brienz à destination de Lucerne à bord du Lucerne – Interlaken Express. Comme son nom l'indique, ce train panoramique relie les deux villes touristiques de Lucerne et d'Interlaken en 1 heure 50 minutes et serpente vers le col du Brünig. Profitez du confort et de la vue spectaculaire depuis les grandes baies vitrées. Détendez-vous et émerveillez-vous du superbe panorama qui défile devant vos yeux : les sommets alpins, les cinq lacs scintillants, les cascades et les rivières.

Arrivée à Lucerne en fin d'après-midi. Votre guide vous accueillera à votre hôtel. Après votre installation vous partirez en balade en compagnie de votre guide. Vous vous baladerez dans la vieille ville, le long du lac ou traversez le plus ancien pont en bois couvert d'Europe.



Le Pont de la Chapelle a été construit au XIVe siècle et faisait à l'origine partie des fortifications. Les panneaux peints qui ont été ajoutés au XVIIe siècle représentent des scènes de l'histoire de la Suisse et de la ville de Lucerne.

Nuit à l'hôtel des Alpes (ou hôtel de même catégorie).

Jour 4 : mardi 6 juin 2023 Lucerne - Chutes du Rhin - Schaffhouse

Départ en train de Lucerne à destination de Schaffhouse.



Votre guide francophone vous accueillera à l'arrivée à votre hôtel.

Vous déposerez vos bagages et partirez ensuite en sa compagnie vers les chutes du Rhin qui s'étendent entre Reichenau et Ilanz : vous assisterez à un spectacle

de toute beauté, des eaux tumultueuses se faufilant entre d'impressionnantes formations rocheuses.



Chaque seconde, jusqu'à 600 000 litres d'eau dévalent une falaise de 23 m de haut et de 150 m de large. Pratiquement au cœur des chutes, un imposant rocher brave les éléments depuis des millénaires.



Un circuit en bateau *(en option)* permet d'y accéder et d'admirer le spectacle naturel de tout près mais le spectacle s'admire aussi bien depuis les platesformes construites en partie au-dessus des eaux bouillonnantes.



Retour à Schaffhouse déjeuner et visite de la ville en compagnie de votre guide.

Schaffhouse est l'une des villes datant du Moyen-Age les mieux conservées de Suisse. Avec ses nombreux oriels (fenêtres en baie) et ses façades magnifiquement peintes, la ville piétonnière de Schaffhouse est particulièrement pittoresque. On y trouve de nombreuses maisons de corporation et maisons bourgeoises datent de l'époque gothique ou baroque.



Sa forteresse de Munot, véritable emblème de la ville, est visible de loin. Le donjon circulaire fut édifié entre 1564 et 1589 selon un concept d'Albrecht Dürer. En fin de balade historique, moment pour parcourir librement la ville.

Nuit à l'hôtel Best Western Plus.

Jour 5 : mercredi 7 juin 2023 Schaffhouse - Stein am Rhein - St Gall

Ce n'est plus en train que vous parcourrez ce prochain trajet mais en bateau. En compagnie de votre guide vous partirez de Schaffhouse pour rejoindre Stein am Rhein sur les eaux du Rhin, à l'occasion d'un des plus beaux parcours fluviaux d'Europe.



Après une navigation d'une vingtaine de kilomètres, vous atteindrez le bourg de Stein am Rhein. Ce bijou avec ses superbes portes, ses imposantes maisons à colombages et ses maisons de pierre décorées de fresques se situent à l'endroit où le Rhin quitte le lac de Constance.



Replongez en l'an 1850 à l'occasion d'une visite du musée Lindwurm. Baladez-vous et admirez la place de l'hôtel de ville, les ruelles et les maisons aux façades peintes.

Après le déjeuner vous vous rendrez à pied à la gare de Stein am Rhein. Vous récupérerez vos bagages et continuation en train jusqu'à Saint-Gall.

Accueil à votre hôtel par votre guide local francophone.



Cette ville de Suisse orientale située entre le lac de Constance et le pays d'Appenzell se développa au Moyen-Age pour devenir un important centre culturel et universitaire européen. Plus tard, les broderies de Saint-Gall connurent un succès international et contribuèrent à la prospérité de la ville.

Le nom et la naissance de la ville remontent à la création d'un cloître par le moine itinérant irlandais Gall vers 612. Dès 747, le cloître de Saint-Gall suivit la doctrine bénédictine qui suppose l'étude contemplative des livres et nécessite donc une bibliothèque.

En compagnie de votre guide, vous visiterez la charmante vielle ville. Les encorbellements peints y sont caractéristiques. Vous visiterez également de la cathédrale baroque l'emblème de la ville.

L'ensemble conventuel ainsi que la bibliothèque abbatiale font partie du Patrimoine culturel mondial de l'UNESCO.



Nuit à l'hôtel Walhalla.

Jour 6 : jeudi 8 juin 2023 St Gall : excursion dans le canton d'Appenzell

En compagnie de votre guide, excursion en train à Appenzell.

Le canton d'Appenzell, le plus petit du pays, est situé dans un paysage vallonné et verdoyant de carte postale. Les maisons campagnardes ne sont pas regroupées en villages, elles se dressent isolément, chacune au milieu de ses champs.



Tout le pays est saupoudré de ces édifices traditionnels, élégants le plus souvent. La forme des constructions à faîte croisé, abritant sous le même toit toutes les fonctions de la maison paysanne, s'est fixée au XVIIème siècle.

Cette région est connue pour ses traditions rurales comme la descente des alpages ainsi que ses particularités culturelles comme la musique et les danses folkloriques.



Vous vous baladerez au cœur du centre piétonnier, dont les charmantes ruelles et leurs nombreuses boutiques invitent à se détendre et à faire du shopping. Les maisons aux façades joliment peintes sont caractéristiques de la ville.



Visite de l'église de Saint-Maurice fondée en l'honneur de Saint Maurice.



Temps libre pour vous balader ou visite le musée d'Appenzell, installé dans l'hôtel de ville, permet de découvrir l'histoire et la culture régionales.

Après le déjeuner, retour à Saint Gall et visite avec votre guide de la bibliothèque collégiale où sont conservés 170 000 documents dont certains sont millénaires, en partie manuscrits. La bibliothèque abrite la plus belle salle rococo de Suisse.



Fin de journée libre.

Nuit à l'hôtel Walhalla.

Jour 7 : vendredi 9 juin 2023 Saint Gall - Lucerne (bateau) - Flüelen - Bellinzona - Lugano

Voyage à bord du train Voralpen-Express à destination de Lucerne, pour un trajet d'un peu plus de 2 heures qui vous permet de relier la Suisse orientale à la Suisse centrale.



Après avoir traversé le viaduc de Sitter, haut de 99 mètres, traversé la région vallonnée du Toggenbourg, passé le barrage du lac de Rapperswil, la magnifique plaine marécageuse de Rothenthur, et les rives du lac de Zoug, vous arriverez à Lucerne.

Continuation à bord d'un bateau à vapeur ou à moteur sur le lac des Quatre-Cantons jusqu'à Flüelen.



Un repas est prévu dans le restaurant du bateau, avec vue sur le Rigi, le mont Pilate et le Stanserhorn.

Arrivée à Flüelen station de correspondance du Gotthard Panorama Express.



Le trajet historique du Gotthard Panorama Express vous permet de rejoindre Lugano grâce au tunnel de base du Saint-Gothard. Ce tunnel, long de 15 kilomètres est non seulement l'édifice central, mais aussi le plus grand de la ligne du Saint-Gothard ouverte en 1882.



Arrivée à Lugano en fin d'après-midi. Encadrée par le Monte Brè et le Monte San Salvatore, la méridionale Lugano et son lac éponyme vous offre un petit goût d'Italie.



Accueil par votre guide locale francophone à la gare et installation dans votre hôtel, situé sur les bords du lac de Lugano.

En option, vous pourrez faire une balade insolite de deux heures dans les rues piétonnes, escaliers et placettes en compagnie de votre guide.

Parmi les incontournables, les places pleines de charme telles la Piazza della Riforma dont l'animation bat son plein les jours de marché, la Piazza Cioccaro et ses belles façades baroques ou encore l'église Santa Maria degli Angioli et ses fresques de Bernardino Luini.

Nuit à l'hôtel Walter au Lac.

Jour 8 : samedi 10 juin 2023 Lugano

Pour commencer cette journée tessinoise, vous retrouvez votre guide francophone, Patricia pour une excursion vers Gandria.

Après un voyage en bateau d'une vingtaine de minutes, vous arrivez à un petit village de pêcheurs accroché à la montagne, qui garde un charme médiéval. Jusqu'à la fin du 18ème siècle, il était dédié à la production d'huile d'olive, jusqu'à ce qu'un hiver très dur décime les oliviers et le réoriente vers la culture du mûrier et l'industrie de la soie. Aujourd'hui, c'est une destination touristique encore peu connue mais très populaire chez les artistes.



Pour ceux qui le souhaitent possibilité de monter au point de vue ou de rester boire un café au port.

Puis une traversée en bateau vous mène de l'autre côté du lac, au Grotto Descanso.

A votre arrivée, un apéritif avec des spécialités locales vous attend et en goutant le délicieux vin local, vous vous préparerez à vivre l'expérience de cuisiner vousmême le risotto typique du Tessin, avec l'aide du cuisinier!

A table, vous pourrez déguster votre risotto avec de la viande et des légumes et terminerez par un dessert typique.



Ensuite retour à Lugano en bateau.

Après une pause à votre hôtel, un court trajet en minibus vous amène à la montagnola Colline d'Orla, dans une magnifique petite vallée, où vous visiterez la

cave Arca Rubre. Vous serez reçus par la famille qui vous parlera des spécificités des vins tessinois.



Retour à votre hôtel en fin d'après-midi et fin de journée libre.

Nuit à l'hôtel Walter au Lac.

Jour 9 : dimanche 11 juin 2023 Lugano - St Moritz

Avec votre guide, vous rejoignez la gare de Lugano pour prendre votre train qui vous amènera à Tirano, point de départ de votre trajet à bord du Bernina Express.



Puis, embarquement à bord du train panoramique à destination de St Mortiz. Déjeuner à bord. Des palmiers d'Italie aux glaciers scintillants, le Bernina Express, qui effectue l'itinéraire le plus élevé en altitude à travers les Alpes, relie la partie Sud à la partie Nord, créant ainsi une sorte de pont entre les régions linguistiques et les cultures

La ligne ferroviaire se fond harmonieusement dans les paysages montagneux de l'Albula et de la Bernina. Il traverse 55 tunnels et 196 ponts, effectuant avec aisance des ascensions atteignant 70‰. A 2253 mètres d'altitude, l'Ospizio Bernina vous attend au point culminant du parcours. Ce trajet est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cela en dit long. Depuis votre voiture panoramique, vous bénéficierez d'une immersion spectaculaire sur le panorama alpin.



Arrivée et installation dans votre hébergement où vous séjournerez les deux prochaines nuits.

Saint-Moritz est indissociable du tourisme hivernal en Suisse. C'est là qu'il puise ses origines au milieu des années 1860 mais historiquement, la ville doit son importance à ses sources curatives, qui en ont fait très tôt un lieu de cure réputé. Aujourd'hui, c'est aussi un haut lieu de l'art de vivre alpin moderne et de la haute gastronomie, sans oublier ses adresses de luxe ...



Nuit à l'hôtel Schweizerhof.

Jour 10 : lundi 12 juin 2023 Saint Moritz : excursions dans les Grisons

Pour cette journée dans les Grisons, nous vous proposons une escapade « nature » en compagnie de votre guide francophone qui viendra vous rencontrer à l'hôtel.

Vous prendrez la direction du val Bregaglia pour arriver dans les paysages de carte postale constitués par les lacs de Silvaplana et de Sils. Les lignes adoucies du paysage et la présence des deux lacs participent au charme des lieux.



A présent, prenez un peu de hauteur et partez pour une randonnée (niveau facile) vous permettant de rejoindre le village où le film sur Heidi a été tourné, sur les hauteurs de Sils. Une vue à couper le souffle sur les lacs de la Haute Engadine s'offre à vous.



Pour ceux qui ne souhaiteraient pas effectuer la randonnée, possibilité de partir pour une promenade en calèche dans le val Fex (supplément à payer sur place : 40.- CHF par personne).

Dans l'après-midi, vous partirez en train pour Zuoz, réputé pour être l'un des plus beaux villages de la Haute-Engadine, et qui enchante par son atmosphère de village roman intact et authentique. Nombreuses sont les fières maisons patriciennes qui, telle la Chesa Planta, présentent majestueusement leurs oriels typiques et leurs décorations en sgraffito, tandis que de mystérieuses ruelles invitent à des circuits de découverte d'un passé mouvementé.



Retour à Saint Moritz et vous pourrez terminer cette journée par une visite guidée de la ville, avec votre guide, ou bien flâner librement dans les rues de la ville.

Nuit à l'hôtel Schweizerhof.

Jour 11 : mardi 13 juin 2023 Saint Moritz - Coire - Zermatt (Glacier Express)

Vous rejoignez la gare de Saint Moritz à pied, pendant que vos bagages seront transportés en véhicule.

Puis, vous montez à bord du Glacier Express, un train mythique des Alpes qui relie Saint-Moritz à Zermatt sur une distance de près de 300 km. Le train n'est pas un express au sens qu'il ne s'agit pas d'un train à grande vitesse, mais parce qu'il permet de faire un trajet en une seule fois, sans changement aux gares intermédiaires.



Le trajet franchit 291 ponts, 91 tunnels et permet de profiter de paysages spectaculaires grâce à ses baies vitrées allant jusqu'au toit.



Vous profiterez du repas du midi à bord du train.



Arrivée à Zermatt en fin d'après-midi, installation à votre hôtel.

Nuit à l'hôtel Unique Hôtel Post (ou hôtel de même catégorie).

Jour 12 : mercredi 14 juin 2023 Zermatt - Gornergrat - Lausanne

Aujourd'hui, nouvelle expérience ferroviaire de ce voyage : le train du Gornergrat. Construit en 1898, il s'agit du premier train à crémaillère 100% électrique de Suisse et du deuxième au monde. Le trajet dure environ 30 minutes et vous permet d'atteindre le sommet du Gornergrat situé à 3'089 m d'altitude.



De la plateforme, vous pourrez admirer 29 sommets culminant à plus de 4'000 mètres d'altitude (sur les 48 présents en Suisse) et avec un peu de chance que

des marmottes et des chamois. Et bien sûr, vous profiterez d'une vue imprenable sur le Cervin qui culmine à 4'478 mètres ...



Prenez le temps de vous émerveiller à la vue de ces hauts sommets et redescendez en train par le même itinéraire à Zermatt.

Flâneries à Zermatt avant de prendre le chemin du retour sur Lausanne via Viège.

HOTELS

INTERLAKEN: Hôtel Krebs

L'Hôtel Krebs est un établissement traditionnel 4 étoiles situé dans le centre d'Interlaken, à proximité de la gare ferroviaire Ouest. Les chambres sont confortables et le restaurant sert des spécialités suisses avec une belle vue sur les montagnes depuis sa terrasse.



LUCERNE: Hôtel des Alpes

Donnant sur la Reuss et les Alpes, l'hôtel des Alpes est situé dans un bâtiment historique du début du XVIIe siècle, en plein cœur de Lucerne.



SCHAFFHOUSE: Hôtel Best Western

Situé juste en face de la gare de Schaffhouse, proche de la zone piétonne, des magasins et des équipements d'affaires, l'hôtel Best Western Plus propose des chambres et des suites climatisées confortables avec un espace de travail/bureau et d'un minibar.



Enfin, les célèbres Chutes du Rhin sont accessibles à 5 minutes en voiture ou en transports en commun.

ST GALL: WALHALLA

A Saint-Gall, vous logerez à l'hôtel Walhalla. L'hôtel est situé près de la gare et à 10 minutes à pied de la vieille ville.



LUGANO: Hôtel Walter Au Lac

Vous séjournerez à l'hôtel Walter au Lac qui bénéficie d'une position centrale dans Lugano, directement au bord du lac. Avec seulement 38 chambres, cet hôtel est installé dans un bâtiment historique de 1888 et possède une terrasse panoramique au 5ème étage avec jacuzzi. Le petit déjeuner copieux est pris face au lac.



ST MORITZ: Hôtel Schweizerhof

L'hôtel Schweizerhof, situé au cœur de Saint-Moritz propose 82 chambres dont beaucoup offrent une vue unique sur les montagnes de l'Engadine et le lac. En seulement trois minutes à pied, vous êtes au funiculaire Chantarella, qui vous emmène jusqu'à la Corviglia.



ZERMATT: Hôtel Post Unique (ou similaire)

En séjournant à l'hôtel Post Unique situé au centre de Zermatt, vous ferez un voyage dans le temps de plus de 140 ans. L'ameublement et la décoration des 29 chambres et suites surprennent par l'harmonie entre authenticité, tradition et modernité.



On y trouve également quatre restaurants, un pub, et un centre de bien-être avec sauna, hammam et jacuzzi pour vous relaxer après une magnifique journée.



Vous pourrez vous régaler au restaurant Vivanda, qui sert des plats italiens, au Pöstli Stübli avec ses spécialités valaisannes, au Bao Bar, un bar lounge

asiatique, ou au pub Brown Cow, qui propose une vaste sélection de snacks et collations.

PRIX ET PRESTATIONS

Prix par personne

Circuitau départ de Lausanne	CHF	4'990
Supplément non-abonné T&N	CHF	250
Supplément chambre individuelle	CHF	1'400

Sur la base d'un groupe de 10 à 16 participants, en chambre double ou twin (chambre individuelle contre supplément, sous réserve de disponibilité).

Prestations incluses

- Les déplacements en train de ligne (1^{ère} classe) sur les trajets: Lausanne –
 Interlaken Lucerne Schaffhouse Stein am Rhein Saint Gall Lugano-Zermatt Lausanne
- L'hébergement en hôtel 3* ou 4*, idéalement situés, en base chambre double ou twin de catégorie standard.
- Les déplacements en train touristique en 1^{ère} classe (carte mensuelle AG), pour les trajets :
 - Train Golden Pass: Montreux Interlaken
 - Train de la Jungfrau
 - Train Express: Interlaken Lucerne
 - Train Voralpen Express: Saint Gall Lucerne
 - Train Gotthard Panorama Express: Flüelen Lugano
 - Train Bernina Express: Lugano Tirano/Tirano Saint Moritz
 - Train Glacier Express : Saint Moritz Zermatt
 - Train du Gornergrat A/R
- L'accompagnement par des guides locaux francophones ponctuels, pour les visites de Lucerne, Saint Gall Appenzell, Lugano et des Grisons
- Un accompagnateur francophone sur tout le circuit au départ de Lausanne
- Les excursions et tickets d'entrée des activités mentionnées au programme et éventuels déplacements pour s'y rendre.
- Les petits-déjeuners et repas de midi selon le Jour par Jour (sauf Jour 1 et Jour 12)

Les repas du soir sont volontairement laissés libres pour vous permettre de choisir votre restaurant.

- Une documentation de voyage
- La TVA et les taxes de séjour.

Non compris

- Le trajet entre votre domicile et Lausanne
- Les repas non mentionnés (tous les repas du soir, du Jour 2 au Jour 12)
- Toutes activités/visites facultatives notamment lors des moments libres
- Les dépenses personnelles et les éventuels pourboires aux guides.
- L'assurance rapatriement / annulation (obligatoire)

Suite aux mesures sanitaires exceptionnelles liées au COVID19, certains restaurants, piscines et soins thermaux des hôtels pourraient être fermés ou soumis à des conditions particulières.

CONDITIONS GENERALES

intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé. Le Cercle des Voyageurs Sarl (ci-après CDV).

Les présentes conditions générales règlent les rapports juridiques entre vous-mêmes et CDV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par CDV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

- 1.1 Le contrat entre vous-mêmes et CDV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après. prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.
- 1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à CDV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.
- 1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquittement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.
- 1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.
- 1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat

Veuillez noter que le contrat avec CDV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/frais issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres conditions de contrat et de voyage qui sont

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre applicables. Dans ce cas. CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de

- 1.7 Avant toute inscription, CDV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Etrangères (https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseilsaux-voyageurs/conseils-voyageurs.html) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetravel.ch).
- 1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par CDV.

2. Prix et modalités de paiement

- 2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.
- 2.2 Un acompte de 40% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Si CDV ne recoit pas l'acompte dans les délais prescrits, CDV ne confirmera pas les prestations de voyage.
- 2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date du départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, CDV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.
- 2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.
- 2.5 Dans des cas particuliers. CDV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

- 3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à CDV. La réception de votre déclaration auprès de CDV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.
- 3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est sujette à disponibilité et aux frais en découlant.
- 3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :

- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte
- montant total du voyage
- dès 30 jours avant la date de départ : 100% du montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safaris, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, ...). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

- 3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du vovage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.
- 3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.
- 3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du vovage.
- 3.7 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part de CDV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.
- 3.8 En particulier, le plan de vol de votre voyage doit être effectué dans son intégralité et dans l'ordre indiqué sur vos billets d'avion.

Un manquement à l'un des tronçons est considéré comme "no show" et peut faire l'obiet de pénalités / réajustements tarifaires a posteriori de la part des compagnies aériennes, que nous devrons vous facturer.

3.9 CDV n'assume aucune responsabilité envers vous lorsque des prestations réservées par vos soins (en particulier billets d'avion) subissent des défaillances (retour, annulation, surbooking ...). Les éventuels surcoûts et frais de changement de votre programme seront à votre charge.

4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au vovage.

CDV est à même de vous en proposer une.

L'assurance annulation & assistance n'est pas inclue dans nos prix forfaitaires.

- 60 à 31 jours avant la date de départ : 50% du 4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance : des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV.
 - 4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance : des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV. CDV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématuré en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.
 - 4.4 Dans ces cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous sovez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.
 - 4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.
 - 4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.
 - 4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

5. Modifications de prix et de programme par CDV

- 5.1 CDV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du
- 5.2 CDV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du

Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, ...) ou une modification des taux de change.

5.3 CDV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, ...) si après la conclusion du contrat des évènements imprévus l'exigent. CDV fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplace-

CDV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

Le grand tour de Suisse Au Tigre Vanillé Suisse, Juin 2023 Voyage Terre & Nature

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant 7.1 CDV vous informe sur les prescriptions d'entrée du vovage ou si la modification du programme change de facon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq iours après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, si une part importante des prestations convenues ne peut être fournie, CDV s'efforcera de prendre des dispositions appropriées pour 7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu la continuation du voyage à forfait. CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations. Si CDV n'est pas en mesure de prendre ces dispositions, ou si vous les refusez pour de justes motifs. CDV s'efforcera de vous rapatrier au lieu de départ ou à un autre lieu de retour convenu. Dans ce cas. la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont ex-

5.6 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

6. Annulation du voyage par CDV

6.1 CDV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage à forfait avant la date du départ pour un motif qui vous est non imputable. Dans ce cas, CDV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera de vous proposer un voyage de remplacement de qualité équivalente. Dans le cas où un voyage de remplacement de qualité inférieure vous est proposé, CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. CDV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

Dans ce cas, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

7. Prescriptions d'entrée dans un pays

demandées par la destination de votre voyage. Elles s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citovens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter CDV, qui vous conseillera dans la limite de ses connaissances. Cela restera votre devoir de vérifier ces informations.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international, permis de séjour.

ou s'il est délivré trop tard et que vous soyez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée, CDV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays CDV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

8. Réclamations de votre part

8.1 CDV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains manquements ou inexactitudes font partie intégrante d'un tel vovage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à CDV une réclamation au suiet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, ...). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à toute mesure de compensation.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et CDV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage

Etzelstrasse 42 Case Postale 8038 Zurich T+41 44 485 45 35 info@ombudsman-touristik.ch www.ombudsman-touristik.ch

9. Responsabilité de CDV et exceptions

9.1 CDV s'engage à fournir les prestations souscrites lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales.

9.2. Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, CDV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en cause.

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3 CDV n'est pas responsable envers vous lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat est imputable:

- à des manquements de votre part :

- à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat ;

- à un cas de force majeure ou à un événement que CDV, malgré toute la diligence requise, ne pouvait pas prévoir ou contre lesquels CDV ne pouvait rien. CDV s'engage néanmoins à faire diligence pour vous venir en aide.

Dans ces cas, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

9.4 Lors de dommages corporels imputables à l'inexécution ou à une exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est engagée uniquement si les dommages ont été causés par nousmêmes ou par nos prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

9.5 Pour les dommages non corporels résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est limitée au double du montant du prix du voyage à forfait au maximum, sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence ou imprudence graves.

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des actions pouvant présenter des dangers ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assument seules les risques.

9.7 Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur et d'argent.

Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre.

Notre responsabilité, ainsi que celle de nos prestataires, ne peuvent être engagées en cas de vol, perte, dommage, ... Vous êtes seuls responsables de vos biens.

10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).



A ce titre, nous vous garantissons le nantissement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et CDV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions

La présente rédaction a été achevée en janvier 2012 et révisée en mars 2020.

Au Tigre Vanillé. Le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive

CH - 1204 Genève

PROTECTION DES DONNÉES

1. Collecte d'informations

«Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl» (ciaprès CDV) considère la protection de la vie privée et des données personnelles comme un droit fondamental et primordial. CDV respecte les dispositions de la loi Suisse ainsi que celle de l'Union Européenne (GRPD) sur la protection des données pour l'acquisition et l'utilisation des données personnelles. En réservant un voyage, en plus des coordonnées personnelles, les informations suivantes peuvent également être enregistrées : date du voyage, itinéraire/destination, compagnie aérienne, hôtel, prix, vos préférences, n° d'adhérent dans les programmes de fidélisation, les données figurant dans votre passeport. Ceci est également valable pour les membres de votre famille ou autres personnes figurant sur votre bulletin d'inscription. Dans des cas particuliers (p. ex. en cas d'accident durant le voyage, etc.) ou en cas de réclamations, d'autres informations peuvent être collectées et enregistrées.

2. Transmission à des tiers

Vos données peuvent être transmises à des tiers dans le respect des dispositions légales de protection des données. Ces tiers traitent ces informations pour le compte d'CDV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à d'autres tiers sauf pour des exigences légales, notamment demande des autorités compétentes, ou pour préserver ou imposer les intérêts d'CDV.

3. Utilisation des données

Les données collectées sont traitées en toute bonne foi et servent en premier lieu à élaborer une offre dans le cadre de votre demande (voyage) en cours. Par la suite, CDV est susceptible de vous soumettre des invitations et des informations qui peuvent s'avérer intéressantes pour vous. CDV est en droit de mettre à jour vos coordonnées.

4. Informations personnelles dignes de protection

Il peut aussi arriver qu'CDV dispose de données considérées par la législation suisse comme «des informations personnelles dignes de protection», par exemple si le menu commandé dans l'avion permet de deviner votre confession, si nous devons connaître un handicap pour la planification et l'organisation de votre voyage ou si notre représentant sur place devait vous apporter son soutien pour des problèmes de santé. Ces «informations personnelles dignes de protection» ne sont traitées par CDV qu'à des fins de gestion du dossier, toute autre exploitation étant proscrite. Avec votre réservation, vous autorisez expressément CDV à se servir de ces données dites «dignes de protection» pour le traitement de votre dossier.

5. Spécial voyage en avion

Sur demande des autorités de certains pays, il se peut que des données spécifiques doivent être transmises aux autorités compétentes pour des raisons de sécurité ou de formalités d'entrée dans le pays. Vous autorisez CDV, ou la compagnie aérienne concernée, à transmettre les données dites «Passenger Name Record (PNR)» à ces autorités dans la mesure où elles sont disponibles. Elles contiennent notamment des informations telles que nom exact, date de naissance, adresse exacte, numéro de téléphone, infos concernant la personne accompagnatrice, date de la réservation/de l'émission du billet et période de voyage prévue, infos relatives au paiement, statut du voyage et itinéraire, numéro Frequent-Flyer, infos sur les bagages, toutes les modifications PNR antérieures, etc. Nous portons à votre attention que ces données peuvent être transmises à des pays où le niveau de la protection des données n'est pas comparable à celui répondant à la législation suisse.

6. Vos droits

6.1 Droit d'accès

Vous avez le droit, à tout moment, de demander le libre accès à vos données personnelles lorsque nous les traitons. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier quelles sont les données personnelles que nous traitons à votre sujet et que nous les utilisons, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

6.2 Droit de rectification

Vous avez le droit de faire rectifier des données personnelles incorrectes ou incomplètes et d'être informé de leur correction. Dans ce cas, nous informerons les destinataires des données concernées des ajustements effectués, à moins que cela ne soit impossible ou n'engage des moyens disproportionnés.

6.3 Droit de suppression

Vous avez le droit de faire effacer vos données personnelles tant que ce n'est pas contraire à d'autres dispositions légales.

6.4 Droit de restriction

Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander que le traitement de vos données personnelles soit restreint.

6.5 Droit de portabilité

Dans certaines circonstances, vous avez le droit d'obtenir une copie des données que vous nous avez transmises dans un format structuré et courant.

6.7 Droit de recours

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente contre la manière dont vos données personnelles sont traitées.

6.8 Droit de rétraction

En principe, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. Toutefois, les activités de traitement fondées sur votre consentement dans le passé ne deviendront pas illégales à la suite de votre rétraction.

Vous pouvez exercer vos droits en tout temps en contactant notre responsable de la protection des données personnelles :

DPO

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl 8 rue de Rive

CH-1204 Genève, Suisse

Email: dpo@vanillatiger.ch

La présente rédaction a été achevée en mai 2018

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive

CH - 1204 Genève